

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, qu'en vertu de l'article 152 du code municipal, monsieur Guy-Julien Mayné, monsieur André Labranche ainsi que monsieur Stéphane Chenail, conseillers, convoque une séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Clotilde, située au 2452 chemin de l'Église à Sainte-Clotilde, le mercredi 21 octobre 2020 à 19:00 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

**Par monsieur Guy-Julien Mayné, monsieur André Labranche
et monsieur Stéphane Chenail**

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Moment de recueillement
3. Séance à huis clos
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Régie interne des séances du conseil
6. Pro-maire
7. Ressources humaines – situations particulière travaux publics
8. Organigramme de la municipalité
9. Séances du conseil virtuelles
10. Rapport d'activités mensuelles détaillées
11. Caméras – G.P.S.
12. Service de sécurité des Incendies
13. Documents – Procès-verbaux du conseil et de la M.R.C. – Liste des comptes payés et à payer depuis les trois derniers mois
14. Période de questions
15. Fermeture de la séance

Donné à Sainte-Clotilde, ce 16^e jour du mois d'octobre 2020.



Amélie Latendresse
Directrice générale et secrétaire-trésorière